

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : # 1285

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

CAIRRANCE Abdellah

Date de naissance :

01-01-1948

Adresse :

RUE ARAAR N°8 KAMALI SETTAT

Tél. : 0664 456419

Total des frais engagés : 1428,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

28/03/2023

Nom et prénom du malade :

Abdellah CAIRRANCE

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Diabète type 2

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : SETTAT

Le : 29/03/2023

Signature de l'adhérent(e) :



EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	28/03/23	227,60 DH

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p>LABORATOIRE AVERNOES 64, BOULEVARD MOHAMMED V APPARTEMENT 7 . SÉPTEMBRE 1981 TÉL: 06 23 40 55 97 - PAX: 06 23 40 55</p>	1981/03/23	B: 9100	100.1,00

**CABINET
Docteur Mouna MESKINE**

Médecine Générale

Suivi de grossesse - Suivi de diabète

Suivi de l'hypertension artérielle

Electrocardiogramme



عيادة
الدكتورة منى المسكين

الطب العام

تبني الحمل - تتبع السكري

تبني الضغط الدموي

التخطيط الكهربائي للقلب

MBA5 0725

LOT PER

Prix

99,00

Settat, Le: 28.3.2023

سلطات

Nom : Cabane Abdellah : الاسم

99,00

1) Magné 300g x 3 (300g) (300g)

24.40 x 3

2) Cardioaspirine 100mg x 30 (300g) (300g)

45,50

3) Catoflum 400mg x 30 (300g) (300g)

227,60



Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH

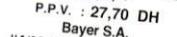
Bayer S.A.

6 118001 090280



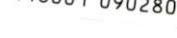
Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.



Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.



LOT : M22032
EXP : FEV 2025
PPV : 45,50 DH



6 118001 090280

Dr. Mouna MESKINE
Médecine Générale
Angle Bd Med V & Rue El Hansali
1^{er} étage N° 3 - SETTAT
Tél : 05 23 72 69 25

زاوية شارع محمد الخامس وزنقة الاصحاح 1^{er} اقامة العروصي 2 الطابق 1 رقم 3 - سطات

Angle Bd Med V et Rue El Hansali, Résidence Laaroussi 2, 1^{er} étage N°3 - Settat

الهاتف: 05 23 72 69 25
البريد الإلكتروني: Dr.mounameskine1@gmail.com

**CABINET
Docteur Mouna MESKINE**

Médecine Générale

Suivi de grossesse - Suivi de diabète

Suivi de l'hypertension artérielle

Electrocardiogramme



**عيادة
الدكتورة منى المسكنين**

الطب العام

تتبع الحمل - تتابع السكري

تتابع الضغط الدموي

التخطيط الكهربائي للقلب

Settat, Le

28.03.2013 سطات في :

Nom :

Choua Abdellah الاسم

N HbA1c, glycémie
2 cholest, TG, trig
3 ure, ur
4 ALAT/ASA
5 uras
6 HDL
7 PSA total

LABORATOIRE AVERROES
14, BOULEVARD MOHAMED
VAPTEMENT 7 - SETTAT
TEL: 05 23 40 56 92 - FAX: 05 23 40 82
MAIL: averroes@settat.ma

Dr. Mouna MESKINE
Médecine Générale
Angle Bd Med V et Rue El Hansali, Résidence Laaroussi 2, 1^{er} étage N°3 - Settat

زاوية شارع محمد الخامس وزنقة الحنصالي، إقامة العروضي 2 الطابق 1 رقم 3 - سطات

Angle Bd Med V et Rue El Hansali, Résidence Laaroussi 2, 1^{er} étage N°3 - Settat

Dr.mounameskine1@gmail.com البريد الإلكتروني : 05 23 72 69 25 الهاتف :



LABORATOIRE
AVERROÈS

Dr. Bouchra MIADI

الدكتورة بشرى ميادى

Doctorat en Pharmacie

CES Bactériologie - Virologie / CES Hématologie - Immunologie

CES Biochimie / CES Parasitologie - Mycologie

Biochimie clinique Bactériologie médicale Hématologie clinique Immunologie
Hormonologie - Oncologie Parasitologie - Mycologie Virologie médicale Spermioologie

FACTURE N° : 230300810

ICE : 001931729000023

SETTAT le 28-03-2023

M. CABRANE Abdellah

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Clé
0135	Urée	B30
0134	Triglycérides	B60
0361	PSA	B300
0109	Cholestérol L D L	B50
0108	Cholestérol H D L	B50
0119	Hémoglobine glycosylée	B100
0147	Transaminases P (TGP)	B50
0146	Transaminases O (TGO)	B50
0118	Glycémie	B30
0111	Créatinine	B30
0106	Cholestérol total	B30
0100	Acide urique	B30
	Numération: Formule Sanguine	B100

Total des B : 910

TOTAL DOSSIER : 1001.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille un dirhams .





LABORATOIRE
AVERROÈS

Date du prélèvement : 28-03-2023 à 13:50
Code patient : 20230328047
Né(e) le : 01-01-1948 (75 ans)



Dr. Bouchra MIADI
الدكتورة بشرى ميادي

Doctorat en Pharmacie
CES Bactériologie - Virologie / CES Hématologie - Immunologie
CES Biochimie / CES Parasitologie - Mycologie

Biochimie clinique Bactériologie médicale Hématologie clinique Immunologie
Hormonologie - Oncologie Parasitologie - Mycologie Virologie médicale Spermologie

M. CABRANE Abdellah
Dossier N° : 20230328047
Prescripteur : Dr MESKINE MOUNA

HEMATOLOGIE

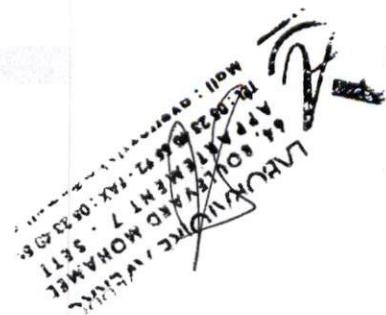
NUMERATION FORMULE SANGUINE

(Sysmex xs1000)

Hématies	4.34	M/mm ³	(4.08–5.60)
Hémoglobine	12.9	g/dL	(12.9–16.7)
Hématocrite	39.5	%	(38.0–49.0)
VGM	91	fL	(83–97)
TCMH	30	pg	(28–34)
CCMH	33	g/dl	(32–36)
 Leucocytes	 6 390	 /mm ³	 (3 800–10 000)
 Plaquettes	 201 000	 /mm ³	 (140 000–385 000)

Formule leucocytaire

Neutrophiles	56	%	
soit :	3 578	/mm ³	(1 600–5 900)
Eosinophiles	2	%	
soit :	128	/mm ³	(30–500)
Basophiles	1	%	
soit :	64	/mm ³	(0–90)
Lymphocytes	32	%	
soit :	2 045	/mm ³	(1 070–4 100)
Monocytes	9	%	
soit :	575	/mm ³	(230–710)





LABORATOIRE
AVERROÈS

Dr. Bouchra MIADI

الدكتورة بشرى ميادى

Doctorat en Pharmacie

CES Bactériologie - Virologie / CES Hématologie - Immunologie
CES Biochimie / CES Parasitologie - Mycologie

Biochimie clinique Bactériologie médicale Hématologie clinique Immunologie
Hormonologie - Oncologie Parasitologie - Mycologie Virologie médicale Spermiose

20230328047 - M. Abdellah CABRANE

BIOCHIMIE SANGUINE

Glycémie à jeun 1.65 g/l (0.82-1.15)
(Enzymatique à l'héxokinase/Roche)

Hémoglobine glyquée (HbA1c) 7.3 % (<6.5)
(HPLC/Biorad)

Indications thérapeutiques :

- < 6.5 % : Objectif optimal.
- < 8 % sur deux contrôles successifs : Equilibre acceptable.
- > 8 % sur deux contrôles successifs : Mauvais équilibre glycémique, modifications de traitement recommandées.

Transaminases GOT (ASAT) 17 UI/L (<40)
(Enzymatique/Roche)

Transaminases TGP (ALAT) 15 UI/L (<41)
(Enzymatique/Roche)

Acide urique 56 mg/L (34-70)
(Colorimétrique-Enzymatique/Roche)

Créatinine 9.3 mg/L (7.0-12.0)
(Colorimétrique-cinétique Jaffé/Roche)

Urée 0.27 g/l (0.17-0.49)
(Colorimétrique cinétique/Roche)

Cholestérol total 1.69 g/L (1.50-2.00)
(Colorimétrique-Enzymatique/Roche)

Triglycérides 0.62 g/L (<1.50)
(Colorimétrique-Enzymatique/Roche)

Cholestérol - HDL 0.60 g/L (>0.35)
(Colorimétrique-Enzymatique/Roche)

Cholestérol - LDL 0.97 g/L (<1.60)

MARQUEURS TUMORAUX

PSA total 1.06 ug/l (<4.40)
(Chimiluminescence/Roche)

Validé par : Dr MIADI Bouchra
64, BOULEVARD MOHAMED V, APPARTEMENT 7 - SETT
TÉL: 05 23 40 55 92 - FAX: 05 23 40 55 93
Mail : averroeslabm@gmail.com

5mm/mV

V4

V5

V6

1970-01-01 00:57

ID

Nom

Sexe

Taille:

SYS

DIA

FC

Intervalle PR

Durée P

Durée QRS

Durée T

QT/QTc

Axe P/QRS/T

R(V5)/S(V1)

R(V5)+S(V1)

Age

cm

mmHg

kg

mmHg

[bpm]:60

[ms]:160

[ms]:120

[ms]:74

[ms]:180

[ms]:378/378

[deg]:54.5/59.7/47.8

[mV]:2.11/0.92

[mV]:3.04

<< Conclusions >>

Ryth. sinusoïdal norm.

Axe électrique cour normal;

Le rapport doit être confirmé par un médecin

Médecin _____